



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Exposition des femmes enceintes aux métaux lourds

Question écrite n° 41453

Texte de la question

Mme Nathalie Porte appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le problème de la surexposition des femmes enceintes françaises aux métaux lourds. Une étude publiée en décembre 2017 par l'agence Santé publique France indique que les femmes enceintes françaises sont plus exposées au mercure et à l'arsenic que celles des États-Unis d'Amérique, du Canada et de l'Europe centrale et orientale. Cette situation pourrait s'expliquer par une plus grande consommation de produits de la mer en France. En décembre 2016, une étude sur les polluants organiques mettait en lumière une corrélation entre les habitudes alimentaires et les concentrations de métaux lourds et de métalloïdes dans les urines. La consommation de poissons et crustacés est un moyen privilégié d'exposition aux métaux lourds. Ces derniers se dégradent difficilement et leur concentration augmente à chaque maillon de la chaîne alimentaire. Ils sont alors concentrés dans les chairs des prédateurs comme le thon, le requin ou encore l'espadon. Pour autant, ces poissons sont riches en oméga 3, indispensables au développement cérébral de l'enfant. En conséquence, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en œuvre pour limiter l'exposition des femmes enceintes aux métaux lourds.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Porte](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41453

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7130

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)